



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Sorbo-Ocagnano

dossier n° PC 02B 286 21 N0018-M02

date de dépôt : 31 janvier 2024

demandeur : Madame BERNARDINI Carla

pour : édifier une maison individuelle (modif 2)

adresse terrain : lieu-dit Suale, à Sorbo-
Ocagnano (20213)

**ARRETE
accordant un permis de construire
au nom de l'État**

Le maire de Sorbo-Ocagnano

Vu la demande de permis de construire modificatif présentée le 31 janvier 2024 par Monsieur LUCIONI Alexandre demeurant RTE de Pinarello lieu-dit Suale - Querciolo, Sorbo-Ocagnano (20213), Madame BERNARDINI Carla demeurant RTE de Pinarello lieu-dit Querciolo, Sorbo-Ocagnano (20213) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour édifier une maison individuelle (modif 2) ;
- sur un terrain situé lieu-dit Suale, à Sorbo-Ocagnano (20213) ;
- pour une surface de plancher créée de 145 m² ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC) approuvé le 02 octobre 2015 ;

Vu le permis initial n° 02B28621N0018 accordé le 17/02/2022 ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis MODIFICATIF est ACCORDÉ.

Article 2

Le présent arrêté modifie le permis de construire initial en ce qui concerne :

- l'extension du garage par changement de destination
- la fermeture d'une terrasse entraînant la création d'une superficie de planche de 16 m².

A
Le
Le maire,

